



Conditions générales de prestations de service

Applicable à partir du 24/06/2014

1. Conditions générales de vente et d'utilisation

Les présentes conditions générales (ci-après les "Conditions") s'appliquent à la vente à distance par internet à partir du site www.nomadeoffice.fr, par téléphone et par tout autre moyen, des services du téléc centre Nomade Office. Les termes "l'utilisateur" ainsi que "le télétravailleur" vous désignent en tant que consommateur achetant des services pour votre usage personnel.

2. Données personnelles et comptes utilisateur

L'utilisation du site www.nomadeoffice.fr requiert la création d'un compte utilisateur. Nomade Office, les données fournies par l'utilisateur visant à la création et au fonctionnement de son compte sont disponibles pour consultation, et modification sur le site www.nomadeoffice.fr.

3. Confidentialité des données

Nomade Office sauvegarde et maintien la confidentialité des données conformément aux lois françaises en vigueur. Par ailleurs, les données utilisateurs seront utilisées exclusivement par Nomade Office et ne seront fournies à aucun organisme tiers.

L'utilisateur reste seul responsable du maintien de la confidentialité de ses données personnelles notamment du mot de passe et de l'identifiant permettant l'accès à son compte sur le site www.nomadeoffice.fr. Nomade Office décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'utilisation frauduleuse des données utilisateur.

4. Matériel et Données privées

Nomade Office ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des vols, pertes, dégradations et utilisations frauduleuses du matériel appartenant au télétravailleur et apporté au téléc centre dans le cadre du télétravail.

De même en ce qui concerne les données informatiques, Nomade Office ne pourra être tenu pour responsable des éventuels vols, copie, perte, destruction, de données privées ou confidentielles apportés au téléc centre sur les supports de données du télétravailleur.

5. Prix et Facturation

Tous les prix et services proposés par Nomade Office sont repris dans la grille tarifaire de Nomade Office et sur le site internet www.nomadeoffice.fr

De plus, le prix des prestations du téléc centre Nomade Office est affiché hors taxes avec affichage de l'équivalent TTC sur le site lors du passage de la commande, ou est détaillé sur le bon de commande lors de vente par téléphone ou tout autre moyen. Le prix des prestations est dû dès lors que Nomade Office accuse réception de la commande.



Dans le cas des ventes réalisées autrement que via le site www.nomadeoffice.fr, toute commande n'est réputée acceptée que lorsque que Nomade Office en a accusé réception.

L'utilisateur dispose dès la validation et le paiement de la commande, de l'envoi d'une facture par mail, reprenant les différentes prestations souscrites, les durées d'engagement, ainsi que le prix total acquitté pour les ventes réalisées sur le site internet www.nomadeoffice.com.

6. Accès et Réservation d'espace de travail

L'utilisateur dispose de la possibilité de réserver un espace de travail dans le télécentre dans le cadre des prestations souscrites, Nomade Office ne pourra pas être tenu responsable en cas d'indisponibilité temporaire ou permanente d'un espace de travail particulier, que ce soit pour cause d'une réservation d'un autre utilisateur, ou pour toute autre raison rendant l'espace demandé impraticable.

Dans le cas d'un utilisateur disposant d'un abonnement au centre de télétravail, une réservation doit être effectuée sur le site, de manière gratuite, afin d'assurer la disponibilité de l'espace demandé. Il est possible d'accéder au télécentre de manière libre, mais dans ce cas, Nomade Office ne pourra pas assurer la disponibilité d'une place, et sera susceptible de réclamer l'espace occupé par le télétravailleur s'il a été réservé par un autre utilisateur.

Nomade Office ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

7. Droit de rétractation

Comme prévu à l'Article L. 121-21-8 l'utilisateur ne dispose pas du droit de rétractation légal prévu aux articles L121-20 et L121-21, après souscription d'une prestation du télécentre Nomade Office.

Toutefois l'utilisateur dispose d'un droit de rétractation qui prévoit la possibilité de se rétracter à tout moment pour la souscription d'un service Nomade Office à l'exclusion des abonnements. Ce droit de rétractation devra être utilisé au moins 15 jours avant la date de la réservation. Une fois ce délai dépassé Nomade Office se réserve le droit de conserver tout ou partie des sommes versés, lors de la commande.

L'utilisateur devra informer Nomade Office de sa décision de rétractation, avant l'expiration du délai prévu par les présentes conditions, par lettre recommandée avec accusé de réception. La rétractation donnera lieu à la constitution d'un avoir du montant du service souscrit.

8. Report de réservation

Dans le cas où un utilisateur souhaiterait effectuer un report d'une réservation, il devra joindre le télécentre par téléphone, ou en se rendant à l'accueil, afin de procéder à l'annulation de la réservation initiale, et de procéder à la nouvelle réservation. Nomade Office se réserve, en cas d'utilisation abusive de reports, le droit de facturer jusqu'à 30% du montant total de la prestation souscrite, au titre de frais supplémentaires.

Le report de réservation doit être effectué au moins 24h avant le début prévu de la prestation.

Dans le cas de la location du télécentre entier pour une soirée, le report de réservation devra être effectué au moins 5 jours avant la date de la réservation. Hors de ce délai, Nomade Office se réserve

Nomade Office SCIC SA au capital de 18 500 € SIRET : 794 592 728 00013

Siège social : 67 avenue de Verdun, 77470 Trilport. Tél : 06 31 39 98 66



le droit de facturer des frais supplémentaires jusqu'à 50% du montant total de la prestation souscrite.

9. Litiges

Tout litige devra être porté à la connaissance de Nomade Office, par voie postale, et ce afin d'assurer le meilleur déroulement dans la constatation et le règlement du litige.

10. Règlement à l'amiable

En cas de litige, entre Nomade Office et un tiers, il sera privilégié une tentative de règlement à l'amiable, en l'absence d'accord entre les parties dans un délai de deux mois à compter de la notification du litige à la société Nomade Office, la partie la plus diligente pourra porter l'affaire devant le tribunal compétent.

11. Clause attributive de juridiction

Toute action relative au présent contrat devra être exercée devant le tribunal de commerce de Meaux.

12. Défaut de paiement

Le paiement est dû à la validation de la commande, en cas de retard ou de défaut de paiement, Nomade Office retiendra des frais supplémentaires d'un montant de 15% de la créance, avec un minimum forfaitaire de 40€. A cela viendront s'ajouter des intérêts de retard à raison d'un taux annuel de 12%

Toute condition spécifique de paiement consentie par Nomade Office devient immédiatement caduque dès lors qu'il existe un retard de paiement sera constaté, les sommes dues deviendront exigibles immédiatement, avec les conditions mentionnées ci-dessus.